

Examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe Session 2022

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Cet examen est organisé par le CDG31 en convention avec les CDG de la région Occitanie.

BROCHURE D'INFORMATION

La brochure d'information de l'examen est mise à disposition sur le site Internet du CDG31 www.cdg31.fr.

INSCRIPTION

Le candidat peut choisir entre deux modes opératoires.

- **Procédure dématérialisée** : le candidat se préinscrit **entre le 26 octobre 2021 et le 1^{er} décembre 2021** sur le site Internet du CDG31.

Il saisit les informations demandées, enregistre et imprime son dossier.

Le candidat pourra accéder à des informations afférentes aux différentes étapes de la procédure (état d'instruction de l'inscription, transmission des convocations, accès en temps réel aux résultats et aux notes) via son espace nominatif sécurisé.

Des identifiants de connexion lui sont communiqués au terme de sa préinscription en ligne.

Important : Les échanges opérés avec le candidat par voie dématérialisée ne sont pas doublés par un envoi postal.

- **Procédure « papier »** : le candidat peut demander un dossier d'inscription par voie postale **entre le 26 octobre 2021 et le 1^{er} décembre 2021 minuit**, le cachet de la poste faisant foi. Il devra le transmettre au CDG31 avec les pièces demandées, comme indiqué ci-après.

Les convocations et les résultats lui seront transmis par voie postale.

MODALITE ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

Le CDG31 ne validera l'inscription qu'à réception du dossier d'inscription et de l'ensemble des pièces demandées.

Les dossiers sont à transmettre soit :

- par dépôt sur l'espace nominatif sécurisé, seulement dans le cadre du choix de la procédure dématérialisée, **au plus tard le 9 décembre 2021 à minuit** ;

- par envoi postal au Centre de gestion de la Fonction publique Territoriale (CDG31), 590 rue Buissonnière - CS 37666 31676 LABEGE CEDEX, **au plus tard le 9 décembre 2021 minuit, le cachet de la poste faisant foi pour un envoi postal** ;

Tout dossier posté hors délai, taxé ou insuffisamment affranchi ne sera pas accepté.

EPREUVE ECRITE

L'épreuve écrite se déroulera le **17 mars 2022** dans la Haute-Garonne.